



Grenoble, le 12 mars 2020

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre contribution citoyenne et vos propositions. Nous avons souhaité apporté des éléments de précision sur notre projet concernant vos différentes propositions et thématiques abordées. Ceci est une réponse non exhaustive l'intégralité de notre projet étant à retrouver sur notre site internet : <https://www.grenobleencommun.fr/programme-grenoble-en-commun/>

Nous restons à votre disposition pour toute précision et information complémentaire,

Bien cordialement,

L'équipe de Grenoble en commun

## **Réponse de Grenoble en commun, la liste menée par Eric Piolle aux propositions de Villeneuve Debout**

### **I. Education**

#### **1/Pour des écoles citoyennes à la Villeneuve**

Nous partageons pleinement cet objectif, qu'il s'agira de mettre en œuvre par divers leviers :

- en mobilisant les ressources accordées au titre des « Cités éducatives » pour construire un projet ambitieux, associant le monde éducatif et les acteurs associatifs de tous horizons, et en saisissant toutes les opportunités pour porter l'ouverture des écoles sur la vie de la cité, en discussion avec l'Education nationale ;
- en développant l'éducation à la citoyenneté et l'éducation à l'environnement dans les écoles sur le temps périscolaire ;
- en soutenant les projets portés par les écoles engagées pour la construction citoyenne et l'accompagnement des enfants et des jeunes dans leur parcours d'émancipation et d'ouverture au monde ;
- en poursuivant l'implication des acteurs associatifs et publics (jardiniers des espaces verts, Museum...) engagés pour la biodiversité et l'environnement au sein de l'école et hors les murs (potagers dans les écoles, découverte des couloirs de biodiversité, sensibilisation à l'environnement naturel et montagnard...) ;
- en développant des jumelages entre les écoles et les structures culturelles et d'éducation populaire ;
- en développant le volontariat et la participation citoyenne des habitant-es de tous âges dans une démarche de « faire ensemble » (chantiers participatifs, solidarités...).

#### **2/ Développer l'Université populaire**

Nous souhaitons mettre l'éducation populaire à tous les âges de la vie au cœur de notre projet. Dans cet objectif, nous souhaitons permettre aux associations de se projeter sur le temps long et de bénéficier des dispositifs de financement de droit commun.

### **3/ Renforcer les structures éducatives**

Nous partageons pleinement les valeurs véhiculées par l'éducation populaire, qui contribue à l'émancipation des personnes et à leur appartenance au monde de manière fondamentale. Après le plan écoles, il s'agira de lancer un véritable plan pour l'éducation populaire (investissements, simplification de la relation administrative et renforcement du dialogue politique, conventionnements pluriannuels, mobilisation des politiques culturelles et sportives...), dont les mesures sont détaillées dans un document dédié que vous pouvez consulter [ici](#).

## **II. Non violence**

### **1/ Inscrire la non-violence dans le projet éducatif de territoire**

Cette proposition entre en résonance avec le partenariat lancé par l'équipe actuelle avec la Fondation du camp des milles qui travaille à la déconstruction des stéréotypes et des schémas de violence individuelle ou collective, ou le renforcement important de l'implication des enfants et des jeunes dans les actions de mémoire. Le projet éducatif de territoire sera renégocié avec l'Education nationale en 2021 pour une application en 2022 et nous porterons cet objectif.

### **2/ Renforcer la non-violence dans l'espace public**

Renforcer l'appropriation partagée de l'espace public est une volonté qui traverse notre programme, comme en témoignent notamment les propositions suivantes (non exhaustives, à retrouver de manière plus complète dans le projet Grenoble en commun, notamment dans le chapitre « Garantir toutes les sécurités » disponible [ici](#)) :

- aménager des « Rues aux enfants » végétalisées et piétonnisées aux abords des écoles et crèches ;
- développer les « chantiers ouverts au public », y compris artistiques ;
- favoriser l'art dans l'espace public : cellule municipale « art / espace public » pour faciliter la mise en œuvre de projets par les associations et habitant-es ;
- renforcer la sûreté dans l'espace public (redéploiement de la police municipale , prévention situationnelle, éclairage...) ;
- lutter contre les violences faites à toutes les personnes : lieu d'accueil, refuges en ville, formation des personnels des MDH et agent-es d'accueil... ;
- réinvestir les lieux touchés par le trafic de drogue ;
- sanctionner pour changer les comportements (sécurité routière, nuisances...) ;
- créer une police de l'environnement pour lutter contre les dépôts sauvages et incivilités environnementales, permettant de surcroît aux policiers municipaux de se consacrer aux enjeux de tranquillité et de relation avec les populations.

### III. Vie de quartier

#### 1/ Soutenir les associations de la Villeneuve

La vitalité de l'initiative associative, à la Villeneuve, comme sur l'ensemble du territoire grenoblois, est une nécessité absolue : elle est un témoin de la santé démocratique de la ville, de la diversité des approches de l'intérêt général, de l'engagement de citoyens et citoyennes bénévoles au service du collectif. Nos propositions spécifiques pour soutenir les associations sont à retrouver dans le courrier ci-joint adressé par ailleurs aux associations de la Villeneuve-Village Olympique.

#### 2/ Transformer les MDH et l'action territoriale

Nous partageons cette préoccupation. Nous souhaitons qu'un travail collégial soit mené à l'échelle de chaque secteur pour aménager les complémentarités entre maisons des habitants et associations de proximité afin d'éviter les effets de concurrence et de permettre aux associations de trouver un nouvel équilibre.

#### 3/Accompagner les cultures du quartier

Nous nous permettons de vous inviter à lire notre projet à ce sujet, intitulé « Culture[s] : partager une politique de la rencontre » à retrouver [ici](#) qui entre en résonance avec votre proposition.

#### 4/ Réhabilitation du quartier avec les habitants

Le projet GrandAlpe (détaillé [ici](#)) ne peut se faire sans les habitant-es et acteurs du territoire. Suite aux concertations menées en 2019 (forums, ateliers, interventions sur l'espace public), nous mettrons en place de nouveaux espaces de travail en commun autour des différents aspects du projet qui seront à préciser avec la nouvelle équipe afin de prendre en compte l'expertise d'usage des habitant-es.

#### 5/Accompagner l'économie transformatrice

Nous souhaitons développer le plus largement possible les outils de soutien aux projets d'économie sociale et solidaire (groupement d'employeurs, mutualisation de matériel et de locaux, tontines, économies collaborative et contributive...). Ces outils seront déployés en lien étroit avec les habitant-es et acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire, en réponse aux besoins et en accompagnement des initiatives. Par ailleurs, nous poursuivrons le travail collégial lancé sur la Piscine Iris dans une démarche de coopération et de soutien à la vie locale. Nous souhaitons également faciliter la mise à disposition de locaux vacants notamment pour des projets à vocation culturelle et d'hospitalité.